

Techniques de la voix enregistrée

RS7765 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	133, 323
Formacode(s)	45022, 15012, 46264, 46210
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/09/2026
Date d'échéance	30/09/2029

Certificateur(s)

O'BAHAMAS · SIRET : 39086536800018

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
DES ARTS ET DES VOIX	93783339000019	Former et organiser l'évaluation
RH FRANCE	50440757800021	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification permet aux comédiens et professionnels de l'interprétation de développer des compétences spécialisées dans les domaines du doublage, de la voix-off, du livre audio, du podcast narratif et, plus largement, de l'enregistrement vocal destiné aux productions audiovisuelles et sonores.

Dans un contexte marqué par le développement des plateformes de streaming, des contenus numériques, du jeu vidéo, de la publicité et des productions audiovisuelles, les acteurs du secteur recherchent des professionnels capables de réaliser des prestations vocales répondant aux exigences artistiques et techniques de ces différents formats.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Évoluer dans un environnement d'enregistrement professionnel en mobilisant les équipements de studio (micro statique, casque, barre de défilement, bande rythme) et en ajustant sa posture, sa distance micro et son placement corporel, et en respectant les règles de sécurité en studio (fatigue, exposition sonore), en adoptant des pratiques écoresponsables dans l'utilisation du matériel (optimisation des prises, limitation des répétitions inutiles, gestion raisonnée des ressources techniques) afin d'optimiser la qualité de captation sonore et la fluidité des interactions avec l'équipe technique.

Analyser les enjeux artistiques d'un projet d'enregistrement vocal en s'appuyant sur l'analyse du brief, des références sonores et visuelles, ainsi que sur les échanges avec le directeur artistique, le réalisateur son ou le client, afin d'identifier les codes du genre, les intentions de jeu attendues et les contraintes du projet, et de proposer une interprétation vocale adaptée, cohérente et exploitable dans un contexte professionnel.

Réaliser une lecture enregistrée en mobilisant les techniques vocales (respiration diaphragmatique, articulation, projection, endurance), en appliquant les bonnes pratiques de prévention des risques vocaux (échauffement, hydratation, gestion de l'effort vocal), en s'appuyant sur les indications de la bande rythme, du script et des directives du Directeur Artistique, du réalisateur son ou du client, afin de garantir la qualité, la stabilité et la durabilité de la performance enregistrée.

Interpréter un personnage à l'oral dans le cadre d'un doublage ou d'un enregistrement sonore en mobilisant les techniques de jeu d'acteur, de modulation vocale et d'engagement corporel, en s'appuyant sur l'analyse de la scène, de la trame narrative et des interactions avec les autres personnages ou l'image, afin de restituer de manière crédible les intentions, les émotions et la dynamique du personnage, et de produire une prestation vocale cohérente, naturelle et exploitable dans un contexte de doublage ou d'enregistrement voix.

Ajuster une prestation d'enregistrement vocal

en mobilisant une écoute critique de sa production et en intégrant de manière active les retours du directeur artistique, du réalisateur son ou du client, en identifiant précisément ses points forts et ses axes d'amélioration, et en proposant des ajustements pertinents (diction, intention, rythme, synchronisation), afin d'améliorer de façon mesurable la qualité de l'interprétation, de produire une version finale conforme aux attentes, immédiatement exploitable dans un contexte professionnel et de limiter les reprises inutiles et optimiser les temps de production.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Justifier d'une formation en art dramatique ou d'une expérience professionnelle de plusieurs années en acting, attestant de la capacité à comprendre un projet, à incarner un personnage et à le faire vivre.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Les seuils minimaux suivants sont exigés pour permettre l'examen du dossier du candidat par le jury de certification :

- une note supérieure ou égale à 6/12 à l'épreuve écrite QCM ;
- une note supérieure ou égale à 45/70 à l'épreuve de mise en situation professionnelle.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

- un représentant de l'organisme certificateur, n'ayant pas de lien et n'ayant pas formé de candidat inscrit à la session d'examen dont il est membre,
- deux professionnels du métier de la voix (agent, comédien, directeur artistique, client, etc.).

Base légale

Date de décision	30/09/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/09/2029
Date de dernière délivrance possible	30/03/2030

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2026	38	—	—	—
2025	0	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS6863

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.obahamasformation.fr/certification>

Fiche officielle (France Compétences)

